29E SESSION DES VENDREDIS DE CARREFOUR

Préambule

Le 06 décembre 2024, hôtel Hilton de Brazzaville (Tours jumelles de Mpila)

De 10h30 à 20h.

Thème : l'Afrique face aux enjeux de la transition énergétique

Sous le Patronage de M. Bruno Jean Richard ITOUA, Ministre des Hydrocarbures et Président d'Honneur du Think tank Carrefour

Maîtres de cérémonie : Mme Horgerie NGUEMPIAUT et M. Igor CAMERON

Invités :

- Diplomates accrédités au Congo ;
- Membres du Gouvernement et du Parlement ;
- Organismes internationaux.
- Institutions ;
- Partenaires ;
- Chefs d'entreprises ;
- Société civile.

Les maîtres de cérémonie ont présenté leur mot de circonstance au cours duquel, ils ont présenté le Think Tank Carrefour, ses activités et ses objectifs.

Après ce mot de circonstance, s'en est suivi le mot de bienvenu de l'Administrateur Maire de l'arrondissement 06 Talangaï, après avoir souhaité la bienvenue a remercié les organisateurs d'avoir choisi son arrondissement pour la tenue de cette conférence. Il a également rappelé que la transition énergétique est un défi mondial face auquel le Congo ne peut se soustraire.

Succédant à l'Administrateur Maire, Monsieur Massimilano MIGNACCA, Directeur Général de la société AMMAT a rappelé « que le processus de transition énergétique n'est pas une nouveauté. Le passage du bois au charbon ou du charbon au pétrole en sont des exemples. Cependant, il faut noter l'urgence d'engager une nouvelle transition énergétique au regard des enjeux climatiques planétaires »

Monsieur Mike M'VILA, Secrétaire Général du Think Tank Carrefour a rappelé que la planète terre est un don divin dont les humains ne sont que des administrateurs. Il a

également souligné la nécessité de préserver pour le bien-être des populations actuelles et futures.

Par la suite, les personnalités suivantes ont été invitées à prononcer leurs allocutions :

- NJ AYUK, Président Exécutif de la Chambre Africaine de l'Energie a souligné que CARREFOUR est l'une des principales plateformes africaines, où se discutent des thématiques d'actualité ;
- Dans son propos de circonstance, M. Kader DIAWARA, représentant du Ministre, Chef de Cabinet du Président de la République du Sénégal s'est appuyé sur le proverbe africain qui dit que « *nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, mais l'empruntons à nos enfants* » pour souligner l'importance de prendre soin de la planète pour les générations futures. Il a également présenté le paradoxe auquel les pays africains font face, celui d'avoir d'accès à l'électricité alors qu'ils regorgent de sources d'énergies fossiles et renouvelables ;
- Monsieur Fiston LUKWEBO SENGO, Ministre des Partenariats Publics Privés a apprécié la tenue d'assises autour de la transition énergétique. On peut retenir de son intervention que l'Afrique dispose de ressources énergétiques non polluantes, cas de la biomasse et de l'hydroélectrique ;
- M. Bakary TRAORE Représentant du Secrétaire Générale de l'Organisation des Producteurs de Pétrole Africain, a présenté les défis auxquels font face la transition énergétique en Afrique. Ce sont les difficultés de financement, l'a rareté de l'expertise et des technologies ainsi que la qualité du marché et de ses infrastructures ;

- Invité à prendre la parole, Monsieur Momar NGUER président de MNGUER Advisory a rappelé comment le monde s'est développé grâce à l'énergie.

  Il a également rappelé que pour ne pas dépasser le cap de 1,5°C comme convenu durant la Cop 21, les pays du nord se doivent de transférer vers l'Afrique 2000 milliards de dollars par an, ce qui est impensable quand on sait que l'augmentation du prix du carburant de 10 centimes en France a débouché sur le mouvement des gilets jaune.

  L'ancien membre du Comité Exécutif de Total Energie a précisé que l'avenir de la transition énergétique n'est pas entre les mains de l'Afrique car produisant moins de 10% de la production mondiale de pétrole. L'Afrique a sa part de responsabilité dans la transition énergétique mais elle ne doit pas se laisser dicter un agenda.

Dans sa conclusion, M NGUER a souligné que L'Afrique est une victime à qui l'on veut imputer la responsabilité du changement climatique du fait de *« **l'absence de voix commune, de la faible capacité de remédiation et de la faible mutualisation des efforts. Les efforts de la Chambres Africaines de l'énergie concourent à cela car les pays du nord ne parle que d'une seule voix, celle de leurs intérêts et il est temps que l'Afrique parle d'une seule voix, celle de ses intérêts** ».*

C'est dans cette perspective que divers intervenants se sont relayés autour des panels suivants :

- Le Congo et la transition énergétique ;
- La place des entreprises dans la transition énergétique,
- Le financement de la transition énergétique ;
- Les perspectives, nécessaires cohabitation entre énergie fossiles et énergies vertes

Le Panel I : Le Congo et la transition énergétique

<u>Modérateur :</u> Madame Christelle KOUMOU-EBONGA

<u>Panelistes :</u>

- **Monsieur Atadet AZARAK MOGRO**, Secrétaire Permanent du Pool Énergétique Afrique Centrale ;
- **Monsieur Timoléon ANDZI BARHE**, Conseiller à la Valorisation du Gaz au Ministère des Hydrocarbures ;
- **Monsieur Jean Frédérique Vidalie ANDEA**, Conseiller au Développement Durable au Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo ;
- **Monsieur Frédéric N'GOMA**, Commandant de bord chez Trans Air Congo sur Boeing 737.

Synthèse de l'exposé :

- **Au sujet de la production énergétique en Afrique Centrale**

- Le Pool Énergétique Afrique Centrale (PEAC) est un outil de la CEEAC siégeant à Brazzaville et visant la création d'un boulevard énergétique régional. Aujourd'hui la CEEAC produit 13 Gigawatt contre 6 Gigawatt en 2010. Le Congo avec la Centrale Electrique de Pointe-Noire produit assez d'énergie pour aliment Brazzaville et Pointe-Noire. Toutefois cette production se heurte à des difficultés de transport.

- **Concernant la stratégie énergétique du Congo**

- Le gaz est l'énergie de la transition et le Congo valorise le gaz issu de la production pétrolière dans le cadre du projet LNG, ainsi qu'un deuxième projet piloté par la société Wing Hua ;
- La stratégie de transition au Congo repose sur différents canaux dont la légifération (proscrivant le torchage), la prise en compte du marché local visant à rendre disponible le gaz liquéfié dans les localités les plus reculées et à terme, terme, la mise à disposition aux industriels de gaz naturel comme nouvelle source d'énergie, en remplacement du fioul ;
- Le secteur énergétique n'échappe pas à la régulation du **Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo. Pour preuve, on recense 02 lois dont** celle sur la gestion durable de l'environnement et le décret fixant le périmètre des études d'impacts environnementales et sociale ;
- Plusieurs projets sont par ailleurs promus par le Ministère précité dont le projet d'électrification des axes Oyo – Tchambanzassi ou le projet de construction de la Microcentrale hydroélectrique de 50 Méga Watt à Souanké, pour ne citer que ceux-là.

- **Ce que pensent les aviateurs de la transition énergétique**

- La lecture de la carte du trafique aérien entre les villes de Paris, Pointe-Noire et Brazzaville montre que le trafic est moins encombré au Congo donc moins polluant ;
- Les priorités pour ce secteur portent sur l'amélioration de la fiscalité aéroportuaire et l'accès aux financements pour l'acquisition d'avions neufs.

Le Panel II : La place des entreprises dans la transition énergétique

<u>Modérateur :</u> Monsieur Gervais ATO

<u>Panelistes :</u>

- **Monsieur Guy GANGUIA**, Directeur Général Agence de Régulation du Secteur de l'Électricité (ARSEL) ;
- **Monsieur Gianmaria POZZOLI**, Directeur Général de la Centrale Electrique du Congo (CEC) ;
- **Monsieur Djibril TOBE**, Directeur Général Airtel Congo ;
- **Monsieur Jean Christophe Da SILVA,** Directeur Général du Groupe AOGC ;
- **Monsieur Jery Steve BOUNGOU**, Directeur Relation impact Local ;
- **Monsieur Thomas OPOKO**, représentant du Directeur Général Energie Electrique du Congo (E2C) ;
- **Monsieur Aymane ATTYE**, CEO du Comptoir d'Électricité du Congo (CELEC) ;
- **Monsieur Yannick JUTTA**, Président Directeur Général Tinda Energy.

- **L'Etat dispose d'un organe de régulation du secteur énergétique**

- L'agence de Régulation du Secteur de l'Électricité (ARSEL) contribue à aider le gouvernement à s'orienter vers l'efficacité énergétique, à se prononcer via des avis de conformité dans l'attribution des titres/permis ou à conduire des projets structurant comme l'actualisation du code de l'énergie.

- **Les multinationales évoluant dans le secteur de l'énergie ont décliné leurs ambitions**

- La Centrale Electrique du Congo vise à court terme l'augmentation de sa capacité de production et la transformation de la chaleur en énergie ;
- Airtel Congo porte la transition énergétique dans son ADN et pour ce faire, l'opérateur a procédé au déploiement des panneaux solaires, à l'optimisation de la puissance de ses installations télécom tout en sensibilisant son écosystème ;
- Le Groupe AOGC opte pour la valorisation des ressources dont dispose le pays en l'occurrence le gaz ;
- Perenco Congo déploie une stratégie s'appuyant sur la réduction des émissions de gaz, le déploiement encours d'une technologie permettant de récupérer le gaz à très basse pression sans recours au torchage et à la transformation des déchets.

- **Les sociétés locales évoluant dans le secteur de l'énergie**

- Energie Electrique du Congo (E2C) s'intéresse à la production d'électricité à partir de l'éolien, le solaire et la biomasse. Toutefois, cet ambitieux projet requiert des évolutions réglementaires et le renforcement de la technicité des ressources humaines ;

- Le **Comptoir d'Électricité du Congo** avec une expérience de 15 ans dans la distribution de solutions d'électricité, propose aux populations et administrations, des solutions énergétiques propres, abordables et amortissables sur 15 ans ;
- Tinda Energie est un producteur indépendant évoluant sur les 2 rives du fleuve Congo. Son projet principal en République du Congo a obtenu toutes les autorisations requises. Il porte sur la fourniture de 55 Méga Watt et se chiffre à 54 de Fcfa milliards avec un taux de rendement de 14%.

Le Panel III : Le financement de la transition énergétique

<u>Modérateur :</u> Monsieur Lylian NDENGUE

<u>Panelistes :</u>

- **Monsieur NJ AYUK**, Président de la chambre Africaine de l'Energie ;
- **Monsieur Brice MAKAYA KOKOLO**, Directeur Général adjoint du FIGA (Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement) ;
- **Monsieur Maxwell OCHOFFA**, Représentant de M. Gilles TCHAMBA, Président Directeur Général de L'Archer Capital ;
- **Monsieur Yourdy ROKU GAEJENS,** Directeur des Opérations de Financements Alternatifs et Innovants à la BDEAC (Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale).

- **Les pistes de solutions envisagées par la Chambre Africaine de l'Énergie pour répondre aux défis rencontrés**

- Il existe différentes approches pour le passage des énergies fossiles aux énergies propres, applicables pour les états et les entreprises. Cependant, le gaz est une forme d'énergie qui ne mobilise pas autant de ressources financières que les autres énergies et les banques locales doivent être impliquées dans le financement du GPL.

- **Le rôle et les mécanismes de financement des institutions**

- Le FIGA a pour rôle d'impulser les PME afin de les aider à présenter des projets finançables, apporter une garantie aux entrepreneurs devant les banques et éviter les échecs prématurés par l'accompagnement ;
- L'Archer s'inspire des expériences qui ont réussi sous d'autres cieux afin de proposer des dossiers finançables ;
- Les mécanismes de financement par la BDEAC sont Le prêt aux états et au entreprises pour des montants supérieurs ou égaux à Fcfa 1 milliard ; l'octroi de garanties ; les avances sur étude et la réduction de taux pour les prêts à importance stratégique.

Le Panel IV : Les perspectives, nécessaires cohabitation entre énergie fossiles et énergies vertes

Modérateur : Monsieur Fabrice OKASSA

Panelistes :

- **Monsieur Bruno Jean Richard ITOUA**, Ministre des Hydrocarbures de la République du Congo ;
- **Monsieur Emile OPANGAULT**, Directeur de Cabinet du Ministre du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé de la République du Congo ;
- **Monsieur Gilio GANONGO**, Directeur de Cabinet du Ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat de la République du Congo ;
- **Monsieur Momar NGUER,** Président de MN NGUER Advisory.

- **La Vision de l'Etat sur la cohabitation entre les énergies fossile et les énergies vertes**

- Le Congo promeut la production du gaz et les énergies renouvelables (hydroélectrique et solaires), nous aurons un excellent mix qui couvrirait les besoins énergétiques des 20 prochaines années tant pour le Congo que pour le marché intérieur africain en création ;
- Le Congo connait une urbanisation galopante, qui induit le phénomène de périurbanisation et les besoins en électricité. Dans perspective de construire des villes vertes, une réflexion est menée sur le choix des matériaux notamment les briques en terre cuites qui facilite la gestion de la thermie.

- **Au sujet de l'implication du secteur privé dans la migration vers les énergies vertes**

- Une échéance ferme aux pays dits du sud pour la transition énergétique conduirait à l'arrêt de certains secteurs d'activité (aviation, cimenterie, etc.) voir certaines économies. Il faut donc se donner le temps d'une transition énergétique juste et équitable d'autant plus que la révolution industrielle en Europe s'est appuyée sur les énergies fossiles.
- Notre civilisation est dépendante de l'énergie dont les énergies fossiles. Engager une transition énergétique totale occasionnerait des dépenses d'environ 2000 milliards de dollars par an. Ce qui est impensable quand on sait que l'augmentation du prix du carburant de 10 centimes en France a conduit au mouvement social des gilets jaunes.

Invité à prendre la parole pour le mot de clôture, le Président d'honneur a rappelé que les scientifiques s'accordent à dire que jusqu'en 2040, un mixte énergétique pour répondre aux besoins énergétiques du monde, d'autant plus que :

- L'Afrique ne produit que 4% des gaz à effets de serre ;
- Les sources d'énergies dites renouvelable exigé à l'Afrique ne suscitent pas beaucoup de financement.

Ainsi la bonne approche est de favoriser un mix énergétique entre les différentes formes d'énergies en migrant progressivement vers des formes d'énergies plus propres.

Le Président a également formulé les recommandations suivantes qui portent sur l'intégration de la notion inaugurale dans le communiqué finale, la transmission dudit communiqué aux participants, la mise en place d'un Comité Scientifique sur la transition énergétique et la mise en place d'un groupe de suivi et évaluation des propositions du Comité Scientifique.

Il a également invité les participant à la 30e édition des vendredis de Carrefour qui se tiendra en 2025 autour du thème : **Contenu local et Marché domestique, que faire, comment faire, avec qui, seul et ou en semble ?**

Mesdames et Messieurs, merci de votre aimable attention.

Le secrétariat de séance